(ACTE DE VENTE MOTEUR)

ACTE DE VENTE SOUS-SEING PRIVE D'UN MOTEUR HORS BORD

ENTRE LES SOUSSIGNES
1. <u>VENDEUR</u> :
NOM :
DOMICILE: PROFESSION: NATIONALITE:
ET
2 <u>. ACHETEUR</u> :
NOM
DOMICILE :
Il a été convenu ce qui suit : MAgissant en qualité de propriétaire
MARQUE DU MOTEUR : MODELE : NUMERO DE SERIE : TYPE : PUISSANCE : ANNEE :
Déclare vendre le dit moteur à Monsieur
Etat du moteur : Monsieur
<u>DETTES</u> : Le vendeur déclare qu'il n'existe sur ledit moteur aucune dette ni inscription hypothécaire et de garantit l'acquéreur contre toute réclamation à ce sujet.
<u>LIVRAISON</u> : (conditions) PRIX DE VENTE (en toutes lettres)
MODE DE PAIEMENT
Le présent acte sera annulé de plein droit en cas de refus de visa par les Affaires Maritimes. En foi de quoi les parties étant d'accord, le présent acte a été clos et signé après lecture par chacune des parties
Fait àLeLe.